



Intitulé de la formation

SSIAP I - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Durée

2 semaines (67 h), hors examen et temps de déplacement

Public visé

La formation SSIAP 1 s'adresse à ceux qui souhaitent postuler à un poste d'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH.

Prérequis

- Aptitude physique (validée par un examen médical)
- Capacité à rédiger une main courante
- Présenter un certificat SST (Sauvetage Secourisme du Travail) ou l'AFPS



Les objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Les compétences visées

- sensibiliser les employés aux risques et aux dangers du feu,
- effectuer les premières interventions en cas d'incendie,
- alerter et organiser l'évacuation du public en cas de risque ou de sinistre,
- prévoir l'accueil des secours,
- assurer l'entretien des moyens de secours sur le site durant l'année.



Les modalités d'évaluation

Pendant la formation : QCM, QCU, mise en pratique Pendant l'examen

Epreuves théorique : QCM de 30 questions (30mn)

Epreuves pratique : réalisation d 'une ronde, réalisation d 'une main courante (15 mn)

Après délibération, et avis favorable le candidat recevra une attestation de réussite puis son diplôme.

EPS - École de Prévention et de Sécurité
831 338 728 RCS CRÉTEIL - APE : 8559A
Agrément SSIAP : 1703
Autorisation CNAPS : FOR-094-2023-04-20-201 80628985
Numéro d 'activité : 11 94 09515 94





PROGRAMME PÉDAGOGIQUE SSIAP 1 : 67 heures

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE	FORMATEUR
1ere partie: Le feu et ses conséquences	<ul style="list-style-type: none">• Le feu• Comportement au feu	6h 00	M. DERRICHE
2e partie: Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none">• Principes de classement des établissements• Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie• Desserte de bâtiments• Cloisonnement d'isolation des risques• Evacuation du public et des occupants• Désenfumage• Eclairage de sécurité• Présentation des différents moyens de secours	17h 00	M. DERRICHE
3e partie: Installations techniques	<ul style="list-style-type: none">• Installation électriques• Ascenseurs et nacelles• Installation fixes d'extinction automatique• Colonne sèches et humides• Système de sécurité incendie	9h00	M. DERRICHE

Formations, Audits, Conseils

4e partie: Rôles et missions des agents de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> • Le service de sécurité • Presentation des consignes de sécurité et main courante • Poste de sécurité • Rondes de sécurité et surveillance des travaux • Mise en oeuvre des moyens d'extinction • Appel et réception des services publics de secours • Sensibilisation des occupants 	18h 00	M. DERRICHE
5e partie: Concrétisation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> • Visites applicatives • Mises en situation d'intervention 	17h 00	M. DERRICHE

EPS -École de Prévention et de Sécurité
 831 338 728 RCS CRÉTEIL -APE : 8559A

Agrément SSIAP : 1703

Agrément CQP APQ :9417111101

Autorisation CNAPS :FOR-094-2023-04-20-20180628985

